

Le CPAS de la Ville de Bruxelles et RENOBRU inaugurent des nouveaux logements de transit à Laeken pour personnes en situation d'urgence

Bruxelles, le 13 décembre 2019 – Le CPAS de la Ville de Bruxelles et RENOBRU ont inauguré ce midi 4 nouveaux logements de transit situés rue Marie-Christine 232 à 1020 Laeken. Ces 4 logements viennent s'ajouter aux 65 déjà proposés par le CPAS. Pour rappel, ce type de logement a pour vocation de loger temporairement des personnes en situation d'urgence, de grande vulnérabilité et de les accompagner dans la recherche d'un logement adapté à leurs besoins, leurs revenus et visant leur épanouissement. Le bâtiment a été acquis par le CPAS dans le cadre de la Politique de la Ville de la Région de Bruxelles-Capitale. Les travaux extérieurs ont été menés durant un peu plus d'un an par le CPAS et la rénovation intérieure par RENOBRU, spécialisé dans l'insertion socioprofessionnelle de personnes sous contrat article 60. Ce sont ainsi plus de 50 personnes qui bénéficient chaque année d'une formation aux métiers de la construction, secteur particulièrement touché par la pénurie de main d'œuvre et donc porteur d'espoir de réinsertion professionnelle.

Soutenu par la Région bruxelloise dans le cadre de la Politique de la Ville, le CPAS de la Ville de Bruxelles a acquis en 2018 un bâtiment inoccupé appartenant à un privé situé au 232 rue Marie-Christine à Laeken afin de le transformer en logements de transit. En à peine un an, le bâtiment a été transformé en 4 appartements de 2 chambres destinés à accueillir des familles particulièrement fragilisées et confrontées à un problème aigu de logement : sans abrisme, expulsion, insalubrité, conflit familial, violence...

Ces 4 logements viennent s'ajouter aux 65 logements de transit du CPAS qui permettent de loger des personnes qui se retrouvent sans habitation suite à des circonstances exceptionnelles telles qu'évoquées ci-dessus. Ces personnes peuvent y rester jusqu'à 18 mois maximum et bénéficier, durant ce laps de temps, d'un accompagnement social intensif visant à les aider dans leur recherche d'un logement propre. *« Outre le fait de répondre à l'urgence de ne pas laisser des familles, des femmes et des hommes à la rue, le logement de transit est également la porte d'entrée pour une remise en ordre administrative des bénéficiaires. Via ce type de logements, les locataires peuvent ainsi réactiver des droits sociaux et bénéficier d'un accompagnement social très large. En plus des solutions d'urgence, le CPAS investit dans des solutions structurelles, notamment le logement de transit. Ces logements offrent à la fois de la stabilité, un encadrement et servent de tremplin pour sortir de la précarité »* explique Karine Lalieux, Présidente du CPAS de la Ville de Bruxelles. Le nouveau plan logements du CPAS prévoit la construction de 26 logements supplémentaires de transit et remet, de manière générale, l'accent sur les publics les plus précarisés de notre Ville à savoir les familles monoparentales, les familles nombreuses, les étudiants, les personnes âgées qui peinent, plus encore que les autres, à trouver des logements conformes à leurs besoins. *« De plus en plus de familles, en particulier les familles monoparentales, sont touchées par la précarité, c'est pourquoi nous renforçons l'offre de logements de plusieurs chambres, notamment de transit »* explique Karine Lalieux, Présidente du CPAS.

Insertion socioprofessionnelle

Si les gros travaux ont été réalisés via le CPAS, la rénovation intérieure a, elle, été réalisée par RENOBRU dans un double objectif d'insertion socioprofessionnelle et de lutte contre

Communiqué de presse

l'insalubrité. Créée en 2006 à l'initiative de la Ville de Bruxelles et du CPAS, RENOBRU a déjà pu remettre en état pas moins de 300 logements. Chaque année, plus de 50 personnes employées sous contrat article 60 via le CPAS sont formées aux métiers de la construction. « *Près de 1.000 personnes travaillent sous contrat article 60 via le CPAS de la Ville de Bruxelles. Outre la remise en ordre administrative des personnes visées, celles-ci bénéficient de la sorte de formations utiles et pratiques, d'expériences probantes en vue de leur réinsertion définitive sur le marché du travail* » ajoute Karine Lalieux.



Contact presse

Audrey Poels – audrey.poels@cpasbxl.brussels – 0485 57 09 98